



## **CSE Ordinaire du 30/01/202025**

### **Explication de vote**

#### **Consultation sur l'adaptation de l'organigramme de la Direction Régionale**

Nous tenons à vous informer des raisons qui ont motivé notre vote contre l'adaptation de l'organigramme de la Direction Régionale.

Tout d'abord, il est important de préciser que notre opposition ne porte pas sur la création d'un poste en soi. Nous reconnaissons la nécessité de renforcer les équipes afin de répondre aux exigences croissantes et aux missions que nous devons accomplir. Cependant, le choix de la Direction d'affecter ce nouveau poste à la Direction Territoriale nous interpelle et suscite de vives préoccupations.

En effet, les agences ainsi que les Equipes Locales de Direction (ELD) nécessitent également des ressources supplémentaires pour mener à bien leurs missions. Les transformations en cours au sein de notre établissement engendrent des charges de travail accrues, ce qui met sous pression les équipes sur le terrain. Malgré nos demandes répétées pour obtenir des renforts dans ces secteurs, nos besoins demeurent non satisfaits.

La bonne réalisation de nos missions dépend de notre capacité à répondre efficacement aux sollicitations des usagers et à maintenir des standards de qualité, ce qui est actuellement compromis par le manque de personnel dans ces zones-clés.

Dans ce contexte, nous estimons que l'attribution du poste créé à la DT n'est pas en adéquation avec les priorités et les besoins urgents des agences et des ELD.

Nous estimons que la priorité doit être donnée au soutien et au renforcement du réseau dans son ensemble.

Aussi, tant que ces besoins ne seront pas correctement adressés et que le réseau ne sera pas renforcé à hauteur de ses besoins réels, nous ne pouvons pas valider le choix de renforcer en premier lieu la direction territoriale.

Pour ces raisons, nous votons CONTRE.

Les élues, élus et RS de la CFE-CGC Région Corse